



# PROGRAMME

Vendredi 30 juin 2023

Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'Automobile Club d'Aix en Provence a le plaisir de vous présenter le programme de la 1<sup>ère</sup> édition de la manifestation :

## SOIREE JAZZ

*Rosé Day, les musicales dans les vignes*

Celle-ci est réservée à toutes les voitures de collection, anciennes, modernes, sport & prestige et se déroulera le **Vendredi 30 juin 2023**.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, nous partirons d'Aix en Provence où nous vous offrons **2 options** :

- soit la possibilité de déjeuner tous ensemble, option 1
- soit de nous rejoindre pour le briefing à 14h00, option 2.

Le parcours sillonnera les magnifiques routes du Pays d'Aix jusqu'à faire une halte la Roque d'Antheron pour une visite de l'Abbaye de Silvacane. Puis direction Château Bas à Vernègues où nous passerons un agréable moment : partie de pétanque, dîners et concert Jazz Brésil.

**Cette manifestation est limitée à 20 voitures.**

Souhaitant vous retrouver nombreux pour ce nouveau format de balade au volant de vos belles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Amis, en l'assurance de nos sincères salutations.

Le Comité d'Organisation

**12 h 00** : Accueil des participants à Aix en Provence – Hôtel BIRDY – **option 1**  
Apéritif, Remise des documents, Déjeuner

**13 h 45** : Briefing  
Accueil des équipages **option 2**

**14 h 00** : Départ de la 1<sup>ère</sup> étape : AIX EN PROVENCE – LA ROQUE D'ANTHERON

**16 h 30** : Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape à LA ROQUE D'ANTHERON  
Regroupement & Visite de l'Abbaye de Silvacane

**17 h 30** : Départ de la 2<sup>ème</sup> étape LA ROQUE D'ANTHERON - VERNEGUES

**18 h 00** : Arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape à VERNEGUES- Château Bas  
Regroupement parking VIP privatisé  
Activité Pétanque  
Visite des caves du Château Bas

**19 h 00** : Installation Stand VIP  
Dîner au Food-Truck

**20 h 30** : Concert Jazz Brésil & journée du Rosé Day

**22 h 00** : Fin de la manifestation

**Kilométrage total parcouru : 120 km**

*Les horaires sont donnés à titre indicatif*



# REGLEMENT

## Véhicules admis :

Sont admises les voitures de collection, sans modification de leur état d'origine et régulièrement de 1950 à nos jours.

Inscription limitée à **20 équipages**.

## Engagements :

Toute personne désirant participer à la prochaine édition de la « **Soirée Jazz, Rosé Day** » doit faire parvenir son inscription à l'Automobile Club d'Aix-en-Provence - 7 Bd Jean Jaurès - 13100 Aix-en-Provence avant le **17 juin 2023**.

**Les droits d'engagement pour nos membres, sont fixés à 200 ou 250 euros suivant option, pour un équipage de 2 personnes** (voir détail sur le bulletin d'inscription ci-joint).

Les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception, celles parvenues après la date limite seront placées sur liste d'attente.

Ces droits d'engagement couvrent la prise en charge de l'équipage pour la durée de l'épreuve (collation, apéritif, repas, visites, plaque et documents).

**L'adhésion à l'ACA est obligatoire pour le conducteur (dans le cadre de la loi de finance du 15 septembre 1998 pour les associations).**

## Réclamation / Obligation des participants :

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, de la promenade et de la convivialité, aucune réclamation ne sera admise. Chaque participant s'engage à adhérer au présent règlement et à accepter de se conformer aux décisions des organisateurs.

Toutes les demandes non accompagnées des droits d'engagement seront refusées. Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, aux arrêtés municipaux des villes et localités traversées, ainsi qu'au respect du présent règlement.

## Annulation/Remboursement :

L'Organisation se réserve le droit de modifier le programme initialement prévu afin de s'adapter aux nouvelles directives sanitaires éventuelles.



## ALCOOLEMIE

Chaque personne de l'équipage est responsable de ses actes en matière d'alcoolémie après chaque petit-déjeuner, collation, apéritif ou repas. Si l'équipage doit reprendre le volant du véhicule, il devra s'assurer qu'il est apte à reprendre la route avec toutes ses facultés dans le respect du Code de la Route.

De ce fait, l'organisation décline toutes responsabilités dans le cas d'un contrôle ou d'un accident.

Pour être admis au départ, les participants devront pouvoir attester que leurs véhicules sont couverts par une assurance responsabilité civile, personnes transportées, vol et incendie. Qu'ils sont en possession des documents légaux obligatoires (certificat d'immatriculation, contrôle technique, permis de conduire etc....)

Suite aux nouvelles dispositions prévues par la préfecture, l'organisation contrôlera la validité de votre permis de conduire ainsi que l'assurance valide de votre véhicule avant le départ.

L'épreuve se déroulant dans des sites protégés, les concurrents sont tenus de respecter l'environnement, et de veiller aux nuisances qu'ils pourraient produire.

## PLAQUE ET NUMEROS

Le Comité d'Organisation fournira à chaque concurrent une plaque de rallye portant l'inscription : « **Soirée Jazz, Rosé Day** ».

## ASSURANCE

Cette concentration étant une simple promenade, n'ayant rien de commun avec une épreuve sportive, l'organisation, prend à sa charge une police d'assurance « responsabilité civile organisateur » et décline de ce fait toute responsabilité concernant les accidents de la circulation susceptibles de survenir aux participants. Chaque véhicule doit être couvert par sa propre police, incluant obligatoirement la clause : Responsabilité Civile Personnes Transportées et vol.

## ASSISTANCE

Comme pour toutes les concentrations à la journée, le comité d'organisation ne prévoit pas d'assistance particulière. Il appartient donc à chaque participant d'assurer son assistance individuelle pendant tout le déroulement de la manifestation. L'A.C.A. met à votre disposition un contrat spécial rapatriement avec **ARC EUROPE Assistance**, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.